

Ecrit par le 18 mai 2026

Webinaire : comment s'installer au mieux devant son écran ?

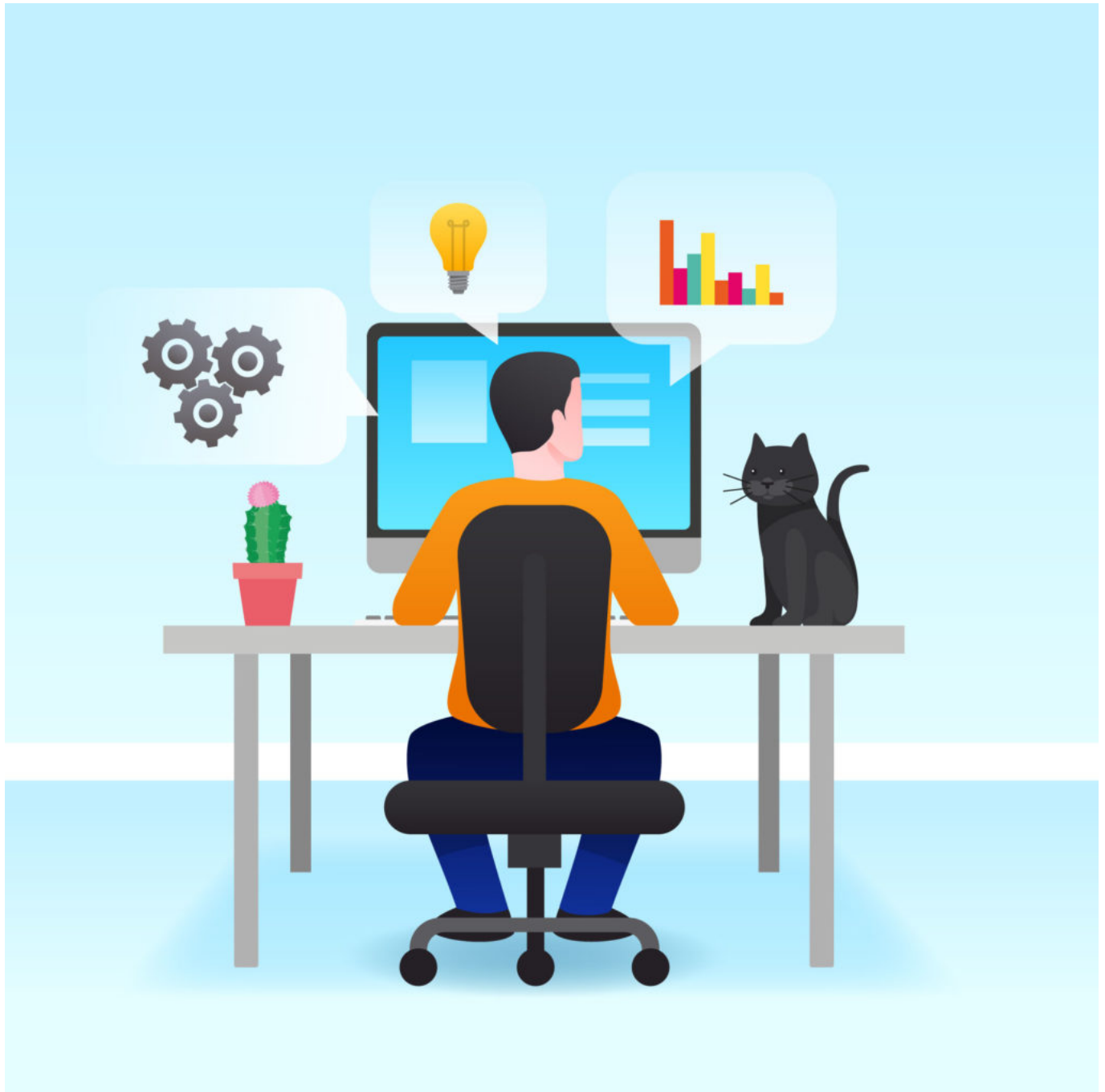


Qu'il soit réalisé au bureau ou à la maison, le travail sur écran peut générer des troubles pour la santé. Dans ce cadre, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise un webinaire afin de donner des pistes d'améliorations pour prévenir les risques liés au travail sur écran et savoir comment aménager son poste de travail pour télétravailler dans les meilleures conditions possibles.

Jeudi 21 janvier. 09h à 11h. Informations et inscriptions en [cliquant ici](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

Le télétravail levier de la transition écologique ?



Écrit par le 18 mai 2026

« Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? » Interrogent [Gilles Périlhou](#) et [Yohann le Postollec](#) respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'[Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse](#).

Le confinement pour cause de Covid 19 a mis un coup d'arrêt à notre façon de vivre, de travailler et même de penser à la façon d'un arrêt sur image ouvrant sur de nouvelles perspectives et de nouvelles exigences. Le télétravail pourrait, ainsi, investir dorénavant plus de place dans nos agendas. Le nez rivé sur les statistiques jaillies du confinement, l'Aurav relève les nouvelles tendances dessinant des perspectives d'usage bénéfiques à la transition écologique... et au budget des salariés.

Voiture et distances parcourues

Le coût des déplacements en voiture et l'allongement des distances parcourues conduisent à s'interroger sur l'intégration du télétravail comme levier énergétique et économique. Cette question se pose avec acuité dans l'aire urbaine d'Avignon où près de 126 000 actifs (60% des actifs) sortent quotidiennement de leur commune de résidence pour aller travailler, en parcourant une moyenne de 38 kilomètres aller-retour (25 kilomètres en incluant les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence) et en utilisant à 93,5% leur voiture.

Transport en commun et dispersion des flux

Malgré une certaine polarisation de l'emploi autour des villes principales : Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon, l'importante dispersion des flux domicile/travail dans l'aire urbaine d'Avignon complexifie la mise en place, à l'échelle de l'aire urbaine, de véritables solutions de mobilités en transports collectifs et en modes actifs. Dans ce contexte, quel rôle peut avoir le télétravail dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture ? Et avec quel gain financier pour les actifs ?

Un budget de 6 000€ par an

En 2017, les ménages français ont dépensé 6 000€ par an, en moyenne, pour le transport. On estime le budget mensuel pour se rendre au travail entre 100 et 150€ dans les villes de moins de 100 000 habitants (Etude Insee 2017 RegionsJob).

En France

Les déplacements représentent, actuellement en France, 18% du budget annuel des ménages (enquête 2017 de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques, sur les comportements de consommation des ménages) contre 11% il y a 50 ans.

Dans le détail

Le coût de revient kilométrique d'un véhicule particulier s'élève en moyenne au niveau national, à 0,34€/km (Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), étude TCO Scope et site Ooreka). Pour 25 km parcourus en moyenne par jour dans l'aire urbaine, qui compte près de 168 000 actifs utilisant la voiture pour effectuer les trajets domicile-travail et si l'on se base sur 228 jours travaillés en 2020, on obtient un

Écrit par le 18 mai 2026

coût d'utilisation de la voiture de 8,2€ par jour et environ 1 900€ par an. Un jour de télétravail par semaine apporterait ainsi un gain moyen financier de 265€ par an.

Les émissions de CO2 induites

En France, un véhicule émet en moyenne 111g de CO2 par km (données AAA data 2017), soit un total dans l'aire urbaine d'Avignon de 123 086 tonnes de CO2 émises par les véhicules pour les Cette estimation peut constituer une base minimum pour évaluer plus précisément le nombre d'actifs pouvant télétravailler dans une logique de développement du télétravail. Une baisse potentielle de 3,5% des émissions de CO2 pourrait être envisagée sur les trajets domicile-travail par jour télétravaillé. Cette hypothèse est fondée sur des calculs basés sur 228 jours travaillés dans l'année.

Source «Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? », de Gilles Périlhou et Yohann le Postollec respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. A consulter [ici](#)

28% des salariés vauclusiens au travail pendant le confinement

Au plus fort du confinement, soit du 23 mars au 6 avril, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) estime que 28% des salariés vauclusiens se sont rendus sur leur lieu de travail. Il s'agit du plus fort taux régional durant cette période, largement devant les Bouches-du-Rhône notamment (21 %). A la fin du confinement toutefois, les trajets domicile-travail n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise (65% pour le Vaucluse à la fin mai). Cela traduit probablement le fait que l'activité n'est pas revenue à la normale, mais aussi l'importance du télétravail, encouragé par le gouvernement, y compris après le 11 mai, date du déconfinement.

Le télétravail chez Orano

Chez Orano, à Tricastin, le site d'enrichissement et de conversion d'Uranium accueillant 2 700 salariés est passé, durant le confinement à 900 personnes, dont 50% de sous-traitants, sur le site. Les salariés dont l'activité était dédiée aux études ont pu continuer en télétravail tandis que le personnel affecté à la supervision et aux travaux non urgents du démantèlement ont dû stopper leur activité. Près de 600 personnels d'Orano ont ainsi télétravaillé, 200 collaborateurs y étant maintenus pour garde d'enfants et une centaine placés en activité partielle lorsque leur activité n'était pas compatible avec le télétravail. Ils ont alors bénéficié d'une indemnisation du chômage portée à 92% du salaire brut, en accord avec les organisations syndicales.

Le port du masque au travail

Près de 38 % des Français ne veulent pas porter un masque dans leur entreprise. Dans le détail, ils sont plus de 12% à refuser cette protection si elle n'est pas obligatoire et plus de 26% qui ne suivront pas le port imposé par l'Etat à partir du 1er septembre. Cependant, malgré cette opposition 62% des Français vont porter un masque dans leur société : 36% le feront par obligation et 25% le feront volontairement. L'obligation du port du masque pour tous les salariés en entreprise ne semble pas possible pour une grande majorité de Français. En effet, ils sont plus de 58% à déclarer que porter un masque n'est pas

Ecrit par le 18 mai 2026

envisageable sur leur lieu de travail. Obligation du port du masque ou pas, les entreprises françaises sont encore bien loin de toutes être prêtes pour la rentrée. Ainsi, 11% des Français déclarent qu'aucun protocole sanitaire n'a été mis en place et 28% ignorent si c'est le cas. Seuls 61% des Français devront suivre des directives précises imposées par leur direction pour leur retour au travail. Même après l'été, la crainte du coronavirus est encore bien présente dans l'esprit des Français. En effet, plus de 56% des personnes interrogées craignent de reprendre le travail et d'augmenter ainsi le risque d'être contaminés par le virus. A la question 'la distanciation sociale en entreprise est-elle selon vous possible ?', la réponse des Français est très claire : plus de 66% déclarent que conserver plus d'un mètre entre les personnes présentes dans leur entreprise est totalement impossible à appliquer correctement.

Source Qapa, plateforme de recrutement par l'intérim. Sondage emploi réalisé en Août 2020. A consulter [ici](#)

L'Aurav

L'agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse est un outil de connaissance et de prospective des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux en la matière concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales. La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données. L'association Loi 1901 a été créée en 2004 et fait partie des 53 agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme. Ses missions : Delta Rhodanien et coopération territoriale ; Planification et projet de territoire ; Etudes urbaines et aménagement ; Observation et prospective ; Animation territoriale et centre de ressources.

www.aurav.org

Mettre en place & manager le télétravail

Le télétravail s'impose dans le paysage professionnel. Pendant la crise du coronavirus, il a concerné des millions de salariés. Comment faire du télétravail un véritable levier de performance collective et de qualité de vie ? L'ouvrage délivre des clés de compréhension, des méthodes concrètes et des outils pratiques. Il évoque les bénéfices du télétravail pour l'entreprise : amélioration nette de la performance économique, organisationnelle, environnementale et sociale.

Mettre en place & manager le télétravail. 20 outils pour co-construire la performance collective et la qualité de vie. De Maxime Robache. 212 pages. 25€. Editions Eyrolles.

Ecrit par le 18 mai 2026

AIST 84 : une visioconférence sur la mise en place du télétravail dans l'entreprise



La crise sanitaire a entraîné le développement du télétravail dans bon nombre d'entreprises, souvent en mode dégradé. L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) organise une visioconférence sur la mise en place du télétravail et son devenir dans l'entreprise. Comment construire et optimiser le télétravail ? Comment le pérenniser tout en maintenant de bonnes conditions de travail ? Deux ergonomes et un psychologue du travail répondront à toutes les questions que peuvent se poser les chefs d'entreprises adhérents de l'AIST 84.

Jeudi 18 juin. 18h à 19h30. Pour s'inscrire remplir le formulaire [ici](#). Le lien pour se connecter à la visioconférence sera transmis une fois l'inscription validée dans un second mail.

Télétravail : un guide pour garder ses équipes motivées



Avec l'arrivée du Covid-19 et la période de confinement qui s'en est suivie, le télétravail s'est généralisé.

La distance, les modes de communication réinventés ont fortement marqué les équipes au sein des entreprises. Alors qu'un déconfinement progressif prévu sur plusieurs mois vient de débiter, avec des modalités très variées selon les entreprises, les attentes des collaborateurs sont très élevées et il n'est pas toujours facile de garder la motivation. Dans ce contexte, la société parisienne de conseil en ressources humaines 'Bloom at Work', a sondé plus de 200 entreprises et des dizaines de milliers de collaborateurs depuis le début de la crise. En résulte un guide gratuit édité sous la forme d'un top des meilleures pratiques adoptées par les entreprises qui collaborent à distance.

Voici ce Top 10 :

Ecrit par le 18 mai 2026

- 1 - Répondre à toutes les questions
- 2 - Prendre du temps pour se mettre en valeur
- 3 - S'inspirer collectivement
- 4 - Activer le pouvoir du merci
- 5 - Se former au télétravail
- 6 - Oser décrocher son téléphone
- 7 - Sacraliser sur temps informel 'managé-manager'
- 8 - Créer des rituels d'équipe uniques
- 9 - Partager sa « météo » au quotidien
- 10 - Se doter des bons outils

[Le guide complet et détaillé est téléchargeable ICI](#)

31% des Français refusent de porter un masque au bureau

Ecrit par le 18 mai 2026



A quelques jours de la première phase du déconfinement, Deskeo, société de solution immobilière complète pour les entreprises, a voulu savoir comment les Français vont s'organiser pour leur retour au travail. Près de 3 000 professionnels ont répondu à cette enquête* qui montre que cette période de transition s'annonce délicate.

Un déconfinement en déconfiture ?

Les Français sont bien loin d'avoir choisi la date de leur retour au bureau. En effet, plus de 43% des personnes interrogées ne savent pas encore à quelle date elles vont sortir du confinement. Seulement 9% profiteront du 11 mai pour retourner sur leur lieu de travail, soit le pourcentage le plus faible par rapport aux autres dates possibles : 11% à partir du 18 mai et 15% à partir du 25 mai. A noter que 22% déclarent être déjà retournées au bureau.

Le salaire de la peur

En pleine période d'incertitudes, 8 Français sur 10 (79%) sont inquiets à l'idée de retourner au bureau. Un sentiment davantage partagé par les femmes (83%), encore plus soucieuses que leurs homologues

Ecrit par le 18 mai 2026

masculins (74%).

« Je marche seul(e) ! »

En ce qui concerne les moyens de transport qui seront utilisés pour retourner au bureau, même constat : 68% des Français ne savent pas encore comment ils vont se déplacer. On observe tout de même une première tendance, les sondés voudront éviter à tout prix les transports en commun (4%) et le covoiturage (1%) pendant la phase de déconfinement. À l'inverse, ils privilégieront les moyens de transport individuels : 18% des Français viendront au bureau seul, que ce soit à pied, à vélo ou en véhicule motorisé.

Haut les masques ?

La vie au bureau sera bien différente après le confinement et certaines pratiques comme le port du masque risque d'être en vogue. La grande majorité des Français sera donc équipée d'une protection au niveau du visage mais là encore les usages seront différents : 25% porteront un masque toute la journée contre 34% en présence d'autres personnes uniquement. On note également que près d'1 Français sur 3 (31%) refusera de porter un masque au bureau.

Réunionite aigüe

S'il y a bien un endroit où il est difficile d'être seul, c'est en réunion. Ainsi, 21% des personnes interrogées déclarent qu'elles refuseront d'assister à des meetings physiques au travail. Les 79% majoritaires pourront se réunir sous certaines conditions : 26% si la distanciation sociale de 1,5 mètre est respectée, 36% si toutes les personnes portent un masque et 5% si un contrôle a été effectué sur les participants. Enfin, 12% n'auront pas de prérogatives particulières pour assister à une réunion.

Oui au télétravail, mais combien de temps ?

Si les Français ont eu l'occasion de s'habituer au télétravail depuis le 17 mars, 22% d'entre eux attendent avec impatience d'en finir avec le travail à distance. Malgré tout, une écrasante majorité des sondés (78%) préféreraient continuer à télétravailler pendant cette phase de déconfinement. Dans le détail, un Français sur deux (48%) aimerait continuer à travailler à domicile la majorité du temps jusqu'à ce que la situation soit totalement sous contrôle.

Mais que se passera-t-il une fois l'épisode Covid-19 terminé ? Il y a de grandes chances que cette période de confinement entraîne de grands changements dans les habitudes des Français. En effet, ils sont 70% à vouloir continuer de travailler à distance régulièrement après l'épisode Covid-19. Pour la plupart d'entre eux (32%), le rythme idéal serait de télétravailler 1 à 2 demi-journées par semaine.

« La généralisation du télétravail est un choc culturel pour une entreprise, même s'il s'agit d'une journée par semaine. On ne manage pas de la même manière à distance, pourtant, tout l'enjeu est qu'on ne sente pas la différence. Cette transition doit être accompagnée pour aider toutes les parties prenantes à trouver leurs marques, » observe Frank Zorn co-fondateur de Deskeo.

Ecrit par le 18 mai 2026

Parallèlement, les résultats de ce sondage montrent que seuls 17% des Français aimeraient travailler à distance la majorité de leur temps. « C'est bien la preuve que les bureaux continueront d'occuper une place importante dans le quotidien des Français, » commente Frank Zorn. « Mais les entreprises devront penser leurs espaces de travail différemment désormais. Si les collaborateurs ont davantage la possibilité de travailler à distance, leurs bureaux doivent être suffisamment confortables et ergonomiques pour leur donner envie de s'y rendre. Demain, on ne se rendra plus au bureau par obligation mais pour être productif et pour collaborer dans les meilleures conditions. »

Le co-fondateur de Deskeo anticipe également un changement de stratégie immobilière de la part des entreprises. « Si une part significative des effectifs travaille à distance régulièrement, cela induit des réflexions en termes de d'aménagement des bureaux et d'utilisation des espaces. Les dirigeants auront intérêt à réévaluer leurs besoins et pourraient décider d'opter pour des surfaces plus petites, mieux situées, mieux équipées... Dans tous les cas, la flexibilité sera au cœur des débats dans les mois qui viennent. Rares sont les entreprises qui ont la faculté de s'engager sur un bail de 9 ans dans une période aussi incertaine, » ajoute Frank Zorn.

Il en faut peu pour télétravailler ?

Pour être efficaces en home office, 78% des Français avouent manquer cruellement d'équipements à leur domicile : écran, imprimante, etc. Ensuite, 66% décrivent le débit Internet insuffisant pour télétravailler correctement. Enfin, 59% des sondés ont besoin du contact avec leurs collègues et 53% manquent de place.

« En ce qui concerne le télétravail, notre sondage montre que l'envie est là, mais que les conditions ne sont pas encore réunies pour que ce soit vraiment efficace. Les Français rencontrent encore des obstacles pour être vraiment productifs à distance : qualité des équipements, connexion Internet insuffisante, manque d'espace, collaboration difficile... Il reste un bout de chemin à faire, cela montre aussi que c'est au bureau que l'on retrouve les conditions optimales pour travailler, » commente Frank Zorn.

Qui paye les équipements en télétravail ?

Enfin, quand on interroge les deux tiers des Français qui considèrent que leur domicile n'est pas suffisamment équipé pour télétravailler correctement (voir question précédente), seuls 11% ont prévu d'investir de leur poche quand 51% espèrent que leur entreprise participera aux investissements nécessaires (écran, chaise, imprimante...).

Pour Frank Zorn, « si les entreprises veulent que le télétravail fonctionne réellement, il y a un petit investissement à faire. Quelques dizaines d'euros peuvent suffire à améliorer considérablement le confort des télétravailleurs, d'autant qu'il s'agit d'une preuve de confiance que vos salariés apprécieront particulièrement. »

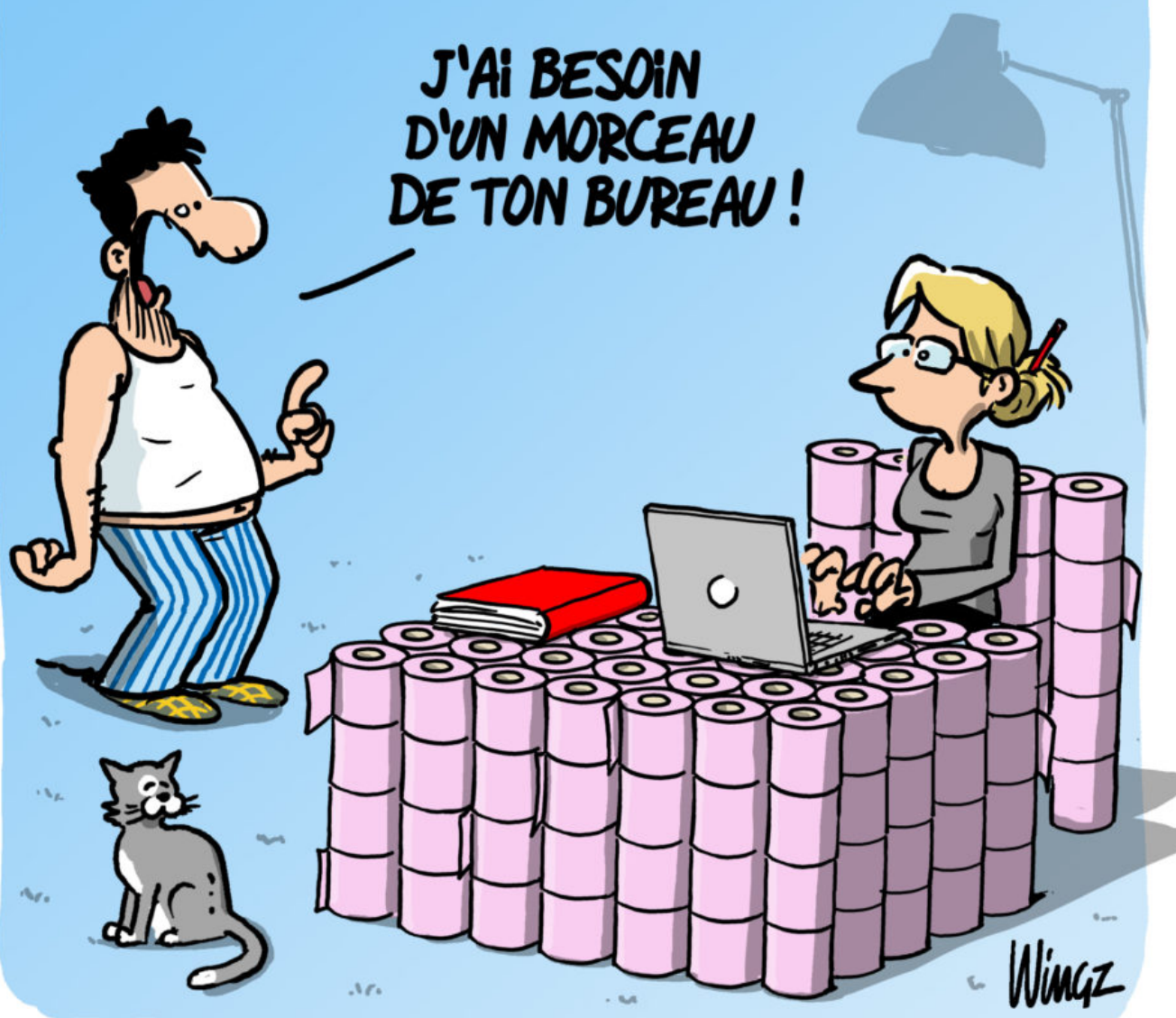
Écrit par le 18 mai 2026

*Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 856 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzz press France, selon la méthode des quotas, durant la période du 1er au 5 mai 2020. Profils des personnes interrogées : 18% d'indépendants, 82% de salariés. Nombre de salariés : 25% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 31% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro - Agriculture, Viticulture, Pêche : 1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

62% des Français voudront faire plus de télétravail après le confinement

Ecrit par le 18 mai 2026

TÉLÉTRAVAIL



Alors qu'il y a moins d'un mois, 76 % des Français en télétravail forcé regrettaient leurs bureaux, ils sont désormais près des deux tiers à vouloir rester davantage chez eux pour

Ecrit par le 18 mai 2026

travailler à l'issu du confinement. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude réalisée pour le compte de l'opérateur de bureau Deskeo. Les raisons principales de ce revirement : gagner du temps dans les transports (38 %), pouvoir travailler au calme (27 %) et s'organiser plus librement (19%). Cependant, pour près d'un Français sur 2 (45 %) redoute que son employeur s'y oppose par culture du présentisme (43 %) ou manque de confiance (17 %).

« Notre premier sondage réalisé après quelques jours de confinement nous indiquait que les trois quarts (76 %) des Français en télétravail forcé regrettaient déjà leurs bureaux. Après quatre semaines d'expérimentation nationale du home office, les Français ont non seulement pris l'habitude de travailler de chez eux, mais ils voudront le faire plus souvent après le confinement, » commente Frank Zorn, co-fondateur de Deskeo. En effet, 62 % des sondés expriment clairement l'envie de continuer de travailler à distance après l'épisode coronavirus. Seuls 12 % ne souhaitent pas changer leurs habitudes et attendent patiemment de retrouver leur ancien rythme de travail.

En télétravail : plus de temps, plus de productivité et plus d'autonomie

Les Français détestent perdre du temps dans les transports. De ce fait, c'est ce gain que plus de 38 % d'entre eux apprécient le plus dans le télétravail. Parallèlement, 27 % valorisent le fait de travailler au calme pour pouvoir se concentrer. « C'est la preuve que les bureaux ne sont pas adaptés aux besoins des salariés. 'L'open space' favorise les échanges, mais pour se concentrer, les collaborateurs ont aussi besoin de pouvoir se mettre au calme, », confie Frank Zorn.

L'avenir des bureaux

Pour pouvoir faire davantage de 'home office', 77 % des femmes et plus de 82 % des hommes sont tout à fait prêts à ne plus avoir un poste de travail attribué au bureau. « Une organisation en 'flex-desk' (ou sans bureau fixe) permettrait aux entreprises de réduire la surface de leurs espaces de travail. Cette stratégie peut permettre de s'installer dans un quartier plus central et mieux desservi, d'investir dans du mobilier et des équipements plus confortables ou encore d'organiser plus d'événements internes pour conserver la cohésion d'équipe, » observe Frank Zorn.

Le manque des collègues

Lorsque l'on demande aux Français ce qui leur manque le plus quand ils travaillent à distance, l'émulation collective émanant d'un espace de travail dynamique (43 %) apparaît ainsi en première position, devant le fait de pouvoir échanger facilement avec ses collègues (35 %).

Pour ou contre ?

Les entreprises accepteront-elles le home office facilement ? 55 % des Français pensent que leur société sera favorable au télétravail. Dans le détail, 4 % déclarent que leur employeur sera tout à fait d'accord et 51 % plutôt favorable. En revanche, 36 % pensent que leur entreprise sera plutôt contre et 8 % totalement opposée.

Ecrit par le 18 mai 2026

Acte de présence

Parmi les raisons invoquées par les sceptiques, 42% des hommes déclarent que le home office est incompatible avec leur activité professionnelle et 41% des femmes pensent que leur entreprise a une culture du présentisme trop importante. Enfin, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à craindre que leur employeur leur refuse le droit de télétravailler par manque de confiance. « La culture du présentisme est encore très présente en France. Un accompagnement est nécessaire pour aider les managers à faire davantage confiance à leurs équipes pour s'adapter au travail à distance. Espérons que cet épisode de télétravail forcé permettra de faire évoluer les mentalités pour aller vers un management à la performance et non plus à la présence, » observe Frank Zorn.

Un avis positif sur le télétravail

A l'issue du confinement, plus de 85 % des Français auront un avis positif sur une entreprise qui proposera du home office. Inversement, 86 % des travailleurs auront un a priori négatif sur une société opposée au télétravail. « *Les entreprises ont clairement intérêt à se montrer ouvertes au sujet du télétravail, tant pour attirer de nouveaux talents que pour les conserver. À salaire équivalent, il s'agit d'un argument de poids qui peut faire la différence au moment de faire un choix entre plusieurs employeurs* » conclut **Frank Zorn**.

Enquête réalisée auprès de 2 915 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzzpress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 2 au 8 avril 2020.

76% des Français en télétravail regrettent déjà leurs bureaux

Ecrit par le 18 mai 2026



Selon une étude* réalisée par l'opérateur de bureau **Deskeo**** au sujet des conditions de télétravail, près de 76 % des Français contraint au télétravail regrettent leur bureau. Ce sondage, mené auprès de 2 736 professionnels après moins de deux semaines de confinement, fait également apparaître que 32 % travaillent plus que d'habitude en télétravail et 51% ne prennent pas de pause déjeuner tous les jours. Autre conséquence de cette immobilisation, 54 % en profitent pour cuisiner et 52 % pour dormir plus. Enfin, 74 % n'ont aucun moment dédié à leurs collègues pendant la journée et surtout 81 % d'entre eux ont peur de perdre leur emploi compte-tenu de la situation actuelle.

Une nation en télétravail

La grande majorité des Français applique avec rigueur la politique de confinement. Ainsi, moins d'un sondé sur trois (29 %) dit continuer à exercer son activité professionnelle sur son lieu de travail habituel. De l'autre côté, 59 % des Français déclarent travailler à leur domicile et 11 % dans leur résidence secondaire. Parmi ces 70 % de télétravailleurs, 89 % n'ont pas l'habitude de travailler à distance et découvrent ainsi le home office.

Compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, comment travaillez-vous en ce moment ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Sur mon lieu de travail habituel	29%	30%	29%
A mon domicile	59%	59%	58%
Dans une maison de campagne	11%	10%	12%
Autre	1%	1%	1%

Aviez-vous déjà fait du télétravail auparavant ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
----------	--------	--------	--------

Ecrit par le 18 mai 2026

Oui, régulièrement	11%	13%	8%
Oui, occasionnellement	19%	21%	17%
Non	70%	66%	75%

Mal équipés...

Parmi les conseils des professionnels pour s'organiser de manière efficace en télétravail, le fait de disposer d'une pièce dédiée pour s'isoler revient systématiquement. Malheureusement, cette recommandation ne s'applique qu'à une minorité de Français. En effet, plus de 73 % des personnes interrogées ne disposent pas d'un espace réservé pour le home office.

Avez-vous une pièce dédiée pour télétravailler ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	27%	24%	31%
Non	73%	76%	69%

Quel impact sur le temps de travail ?

En ce qui concerne la durée du temps de travail, la moitié des Français a vu la différence depuis le début du confinement. Ainsi, 32 % des sondés ont le sentiment de travailler plus longtemps que d'habitude quand 1 Français sur 5 avoue travailler moins longtemps qu'en temps normal. Pour ces derniers, la baisse d'activité générale observée ces derniers jours partout en France est certainement liée à cette baisse de régime.

Travaillez-vous plus ou moins longtemps ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Moins longtemps	19%	16%	22%
Plus longtemps	32%	31%	34%
Pareil	49%	53%	44%

La pause déjeuner passe à l'as

Même s'ils sont à la maison, la moitié des Français (49 %) actuellement en télétravail forcé avoue faire l'impasse sur le déjeuner. Dans les faits, 37 % des sondés déjeunent de façon occasionnelle et 14 % continuent de travailler à l'heure du repas.

Faites-vous une vraie pause déjeuner ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui, systématiquement	49%	41%	58%
Oui, parfois	37%	41%	33%

Ecrit par le 18 mai 2026

Non 14% 18% 9%

Plus de temps pour... travailler !

Avec l'élimination de leur trajet quotidien, 59 % des Français constatent surtout travailler plus. En revanche, 54 % des sondés utilisent ce temps gagné pour cuisiner et 52 % pour dormir un peu plus. Parallèlement, 38 % en profitent pour jouer avec leurs enfants et 33 % pour effectuer les tâches ménagères. Le sport (25 %) et les loisirs (16 %) sont plus difficiles d'accès en cette période de confinement, même si on constate que les hommes sont globalement plus nombreux à s'accorder du temps pour eux.

Comment utilisez-vous votre temps de trajet quotidien économisé ?

Classement	Réponses	Global	Femmes	Hommes
N°1	Travail	59%	62%	56%
N°2	Cuisine	54%	57%	51%
N°3	Sommeil	52%	49%	55%
N°4	Jeu avec les enfants	38%	31%	44%
N°5	Tâches ménagères	33%	41%	25%
N°6	Sport	25%	21%	28%
N°7	Loisirs	16%	12%	19%
N°8	Autre	2%	1%	2%

Loin des collègues

Pour conserver un lien social avec leurs collègues, 74 % des sondés ne font pas grand-chose. En effet, si 29 % communiquent régulièrement par téléphone, très peu de Français utilisent les moyens technologiques à leur disposition pour partager leurs déjeuners (2 %), 'happy hours' (2 %) ou leurs pauses café (1 %) en vidéoconférence.

Prévoyez-vous des moments dédiés à la socialisation avec vos collègues ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Pause-café en vidéo conférence	1%	1%	1%
Déjeuner en vidéo conférence	2%	2%	2%
'Happy hour' en vidéo conférence	2%	2%	1%
Appel téléphoniques	29%	32%	26%
Pas vraiment	74%	76%	71%
Autre	3%	3%	2%

En manque de bureau

Ecrit par le 18 mai 2026

Sans doute que peu de personnes auraient répondu par l'affirmative à cette question en temps normal mais aujourd'hui, plus de 73 % des hommes et 79 % des femmes avouent regretter leur bureau et leur espace de travail quotidien.

Regrettez-vous votre bureau, votre espace de travail ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	76%	79%	73%
Non	24%	21%	27%

Peur de perdre son emploi

En plus de la crainte d'être touchés par le coronavirus, 79 % des hommes et plus de 83 % des femmes avouent avoir extrêmement peur de perdre leur emploi compte-tenu de la situation actuelle.

Avez-vous peur de perdre votre emploi compte-tenu de la situation actuelle ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	81%	83%	79%
Non	19%	17%	21%

***Méthodologie :** enquête réalisée auprès de 2 736 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzzpress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 19 au 24 mars 2020. Profils des personnes interrogées : 21% d'indépendants, 79% de salariés. Nombre de salariés : 24% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 32% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro - Agriculture, Viticulture, Pêche : 1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

**À propos de [Deskeo](#)

Deskeo est une solution immobilière complète pour les entreprises. Créée en 2016 par Benjamin Teboul et Frank Zorn, Deskeo propose des bureaux en location clés en main avec des conditions flexibles pour des entreprises de 20 à 1 000 collaborateurs. Acteur majeur des bureaux flexibles en France, Deskeo propose une formule qui réunit les avantages du coworking (services, flexibilité) et du bail traditionnel (personnalisation, confidentialité). Deskeo s'occupe ensuite de la gestion opérationnelle au quotidien et des services annexes pour permettre à ses clients de se concentrer sur leur cœur de métier. Deskeo fait partie du groupe Knotel, leader mondial des bureaux flexibles avec un parc immobilier de près de 500.000 m2 dans le monde (Etats-Unis, Brésil, Royaume-Uni, Japon...). Knotel est le partenaire

Ecrit par le 18 mai 2026

immobilier d'entreprises internationales comme Shell, AXA, EDF, Netflix, Starbucks, Amazon ou encore Uber.